

Stage de formation d'installateurs photovoltaïques sur l'île de la Réunion

**Mise en œuvre des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau électrique :
bonnes pratiques et dispositions de sécurité**



Spécificités et atouts des sessions TRANSENERGIE:

- *Formateur professionnel bénéficiant de 6 à 20 ans d'expérience de terrain dans le photovoltaïque*
- *Travaux pratiques réalisés sur une installation de 3 kW sur toiture, connectée au réseau*
- *Formateur en relation avec un expert impliqué dans des groupes de travail nationaux sur la professionnalisation de la filière PV, notamment sur les aspects qualité et sécurité.*

CONTEXTE

Le développement des installations photovoltaïques raccordées au réseau électrique est en forte progression en France. L'augmentation du prix d'achat du kWh d'origine photovoltaïque en 2006, et l'aide à l'investissement à hauteur de 50 % par le crédit d'impôt suscitent une demande très forte.

Pour autant, il est primordial que les installations photovoltaïques soient effectuées dans le respect des règles de l'art et des normes en vigueur. À ce jour, encore peu d'installateurs ont l'ensemble des connaissances requises pour mener à bien leur réalisation, en conformité avec la législation et les règles de qualité et de sécurité des biens et des personnes.

OBJECTIF

Même si l'appellation «qualiPV » n'est actuellement pas délivrée sur l'île de la réunion, la formation, qui suit le déroulé pédagogique de « qualiPV elec » en métropole, est indispensable pour connaître les dispositions et règles d'installation d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau électrique et ainsi assurer un travail de qualité.

À l'issue de la formation chaque participant sera capable de :

- Réaliser un devis argumenté pour son client
- Réaliser l'installation dans les règles de l'art
- Respecter les règles de sécurité

PUBLIC

Installateur électricien souhaitant se former ou se perfectionner à la pose et à la maintenance de systèmes photovoltaïques raccordés au réseau. 12 stagiaires maximum par session.

VALIDATION DU STAGE

Délivrance d'une **attestation de stage** et, en cas de succès au test d'évaluation des acquis (QCM) en fin de session, **d'un certificat de réussite**.

NB : Cette formation n'est pas éligible pour l'obtention de « l'appellation QualiPV » qui n'est pas aujourd'hui délivrée dans les DOM par Qualit'EnR.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 3 jours consécutifs (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30)
- Lieu : Île de la Réunion

L'hébergement et les dîners ne sont pas pris en charge.

TRANSENERGIE

Créé en 1992, TRANSENERGIE est un bureau d'études spécialisé dans les énergies renouvelables (EnR) et la Maîtrise de la Demande en Energie. La société s'inscrit dans une démarche globale, orientée vers le développement durable. Elle intervient tant en France qu'en Europe et à l'international, pour des prestations touchant aux aspects techniques, socio-économiques, financiers et institutionnels des projets.

Transénergie intervient depuis une dizaine d'années dans le domaine du photovoltaïque raccordé réseau pour les prestations suivantes :

- Etudes de faisabilité technico-économiques
- Assistance technique et maîtrise d'œuvre
- Etudes d'ingénierie
- Audits et expertises
- Formation

PROGRAMME DU STAGE

PARTIE THEORIQUE (2 jours)

- Marché du photovoltaïque
- Gisement solaire

Générateur photovoltaïque raccordé au réseau

- Cellules, modules et systèmes photovoltaïques
- Systèmes PV connectés réseau (architecture, composants, performances)
- Conditions techniques de raccordement au réseau
- Techniques d'implantation du PV sur les bâtiments
- Procédure pour la réalisation d'une opération (dimensionnement, devis, démarches administratives)
- Aspects économiques

Sécurité : les spécificités du photovoltaïque

La protection des personnes et des biens :

- Identification des risques de chocs électriques
- Spécifications des composants (normes)
- Dispositions de protection

Travaux en hauteur :

- Identification des risques
- Normes, réglementation
- Dispositions de protection (présentation des équipements de protection, etc.)

Procédure d'installation

- Plan de prévention
- Procédure d'intervention (installation, exploitation et maintenance)

PARTIE PRATIQUE (1 jour)

- Contrôle du fonctionnement électrique d'une installation PV de 2,1 kW raccordée au réseau – Simulations de défauts
- Monitoring : dépouillement et analyse des données de mesures
- Mesures des caractéristiques électriques de modules photovoltaïques de différentes technologies, et sous différentes conditions (impact des paramètres liés au site : inclinaison, orientation, masque,...)

INTERVENANT ET ANIMATEUR DE TP

Philippe FEINT

- Directeur de l'agence Transénergie Méditerranée
- Chef de projet, plus de 15 ans d'expérience dans la conception, le dimensionnement, l'installation, la maintenance et le suivi de systèmes photovoltaïques
- Formateur depuis plus de 10 ans dans le domaine du photovoltaïque, site isolé et raccordé réseau

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les droits d'inscription sont fixés à **1 200 € HT** (soit 1 302 € TTC, avec TVA à 8,5 %) pour les 3 jours de formation, à **12 stagiaires maximum par session**. Ce prix comprend les frais pédagogiques, les déjeuners et pauses-café, un classeur regroupant le contenu de la formation et des documents pédagogiques de référence.

Cette session **est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue**. Pour cela, une attestation de stage et une copie de la feuille d'émargement sont délivrées par TRANSENERGIE à l'issue de la formation. Numéro d'agrément formation TRANSENERGIE : 82690459669 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes, N° SIRET : 384 515 136 00024.

INSCRIPTION

L'inscription au stage s'effectue directement auprès de TRANSENERGIE, par envoi du bulletin d'inscription accompagné du règlement. Vous pouvez télécharger sur notre site Internet (www.transenergie.fr) le bulletin d'inscription, ou nous le demander par mail, fax ou téléphone. Dès réception de ces documents – et dans la limite des places disponibles – nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription, accompagnée de tous les renseignements pratiques, ainsi que du plan d'accès au lieu de la formation.

Si vous souhaitez faire une demande de prise en charge auprès de votre organisme de formation, merci de nous communiquer à l'inscription le nom du signataire de la convention de formation professionnelle et le numéro du RCS de votre structure.

Afin de pouvoir vous faire rembourser tout ou partie des droits d'inscription, il vous appartient de respecter la procédure propre à votre organisme de formation, notamment en ce qui concerne les délais d'instruction et l'obtention de l'accord préalable.

Votre inscription ne sera effective qu'à réception de l'intégralité du règlement.

Tout désistement doit être formulé par écrit. Il donne lieu à un remboursement intégral s'il nous parvient plus de 2 semaines avant la date de début de la session et à un remboursement de 50 % en cas d'annulation intervenant moins de 2 semaines avant le début de session. Les remplacements de participant doivent être signalés par écrit et être compatibles avec la procédure fixée par votre organisme de formation professionnelle. Toute session commencée est due dans son intégralité.

Si, malgré leurs efforts, des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, les organisateurs se réservent la possibilité de reporter une session. Dans ce cas, les droits d'inscription seront transférés sur une session ultérieure.

CONTACTS

Pour obtenir de plus amples informations sur cette formation, n'hésitez pas à contacter par mail ou par téléphone :

Caroline Ferry (sun@transenergie.fr)
TRANSENERGIE - 3D Allée Claude Debussy - 69130 - ECULLY
Tél : 04 81 071 071 • Fax : 04 72 86 04 00 • Site Internet : www.transenergie.fr

Frédéric Lanoe (reunion@transenergie.eu) TRANSENERGIE Réunion
14, rue de la Guadeloupe ZA Foucherolles
97490 Sainte-Clotilde - France
Téléphone : **02 62 22 46 55**
Mobile : **06 93 91 50 44**
Email : reunion@transenergie.eu